

# Alerte à la pollution

**L'association écologiste Robin des Bois vient de publier une cartographie nationale des cours d'eau pollués aux hydrocarbures entre 2004 et 2007 : 561 mini-marées noires ont été recensées. Les rivières et canaux de l'Aisne ne sont pas épargnés. Tour d'horizon.**

Cet Atlas, véritable inventaire des mini-marées noires a été réalisé à partir des faits de pollution aux hydrocarbures relevés dans la presse locale dont *L'Aisne Nouvelle*.

Un véritable travail de fourmis pour les membres de l'association. Ce rapport ne prétend pas être exhaustif. « Il s'agit d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur l'indifférence face à ces pollutions de routine et leurs préjudices écologistes », assure un membre.

Des pollutions relevant le plus souvent de négligence, d'accidents de la route, mais aussi d'actes volontaires comme le déchargement des péniches ou bateaux de loisirs... Des pollutions négligées, sous-estimées, méconnues.

« Chaque année, plus d'un tiers de ces pollutions est d'origine inconnue. Il y a un je-m'en-foutisme qui fait que les rivières sont assimilées à des égouts. Ces pollutions non-répertoriées restent ignorées et impunies. »

L'Aisne n'est pas épargnée. Dans le bassin Artois-Champagne, 44 marées noires ont été recensées, entre 2004 et 2007. « Le nombre peut paraître faible mais rapporté à l'exiguïté du bassin, il est catastrophique. Le cumul des déversements avoisinerait les 15 tonnes », est-il indiqué dans le rapport. Sur cette période, huit pollutions importantes se sont déroulées dans l'Aisne. A cela s'ajoute



Février 2007, à St-Quentin, pollution à la halte fluviale.

un signalement : la Somme sera régulièrement victime de pollution.

Les huit minis marées noires de l'Aisne ont, à chaque fois, nécessité l'intervention des sapeurs-

pompiers locaux pour endiguer les risques et récupérer un maximum d'hydrocarbure déversé dans la nature.

A. B.

## Les marées noires dans l'Aisne

Voici l'inventaire des pollutions par hydrocarbures recensés de janvier 2004 à décembre 2007, dans l'Aisne.

■ 17 août 2005 à Chauny. Déversement de 80 m<sup>3</sup> de xylène dans l'Oise lors du déchargement d'une péniche à l'usine Arkéma.

■ 2 août 2006 à St-Quentin. Une nappe d'hydrocarbure en provenance du réseau pluvial est repérée à la surface de l'eau, quai Gayant. Deux barrages flottants sont posés.

■ 5 août 2006 à St-Quentin. Pollution aux hydrocarbures d'origine et d'ampleur inconnues. Des barrages flottants sont installés, dont l'un cède après un orage.

■ 2 septembre 2006 à Vendeuil. Un camion citerne transportant du fioul et du gazoil se renverse, 2 000 à 3 000 litres de fioul s'infiltrent dans le sol et menacent de polluer l'Oise.

■ 17 octobre 2006, à Sissy. Une fine couche d'hydrocarbure est découverte à la surface de l'étang communal. Une fuite d'huile serait à l'origine de la pollution.

■ 13 février 2007 à St-Quentin. Des nappes d'hydrocarbures sont découvertes à la halte fluviale. Les pompiers peignent à poser un barrage sur l'eau agitée. Un bateau belge aurait fait le plein de fuel avec des bidons juste avant que les nappes apparaissent.

■ 20 février 2007, à Ville-neuve-St-Germain. Des volleurs déversent 6 000 litres de gazole au sol, qui s'infiltrent dans les étangs voisins et menacent l'Aisne.

■ 18 octobre 2007 à Hargicourt. Pollution au fioul au niveau d'une ferme. Deux barrages sont installés sur le puisseau de la Source. En trois heures, la pollution est contenue.